

## tennis - matchs truqués

# Les tournois poitevins face au fléau

Alors qu'une vaste affaire de corruption sportive frappe le tennis sur fond de paris, quelles sont les armes des Internationaux féminins de la Vienne et de l'Open masculin 86 face à ce problème ?

Le tennis a vécu un tremblement de terre la semaine passée avec comme épicerie la paisible ville de Bressuire, dans les Deux-Sèvres, et son tournoi Future, la troisième division professionnelle mondiale. La petite balle jaune a malheureusement laissé place à un triste épisode judiciaire, débuté mardi 15 janvier, avec l'interpellation de Jules Okala et Mick Lescure, deux joueurs français devant initialement participer à l'épreuve.

La raison ? Une vaste affaire internationale de corruption sportive sur fond de paris en ligne, révélée par *L'Équipe*. Tous deux sont soupçonnés d'avoir été approchés par un réseau mafieux et d'avoir perçu de l'argent en échange de la perte d'un set sur un score précis lors de plusieurs tournois. Il s'agit sans doute d'une petite partie émergée d'un iceberg beaucoup plus grand. Car ces agissements étaient depuis longtemps évoqués avant d'être mis en lumière.

## Un fléau mondial

La première victime reste le tennis, et le sport en général, dont l'image sort écornée. Mais qu'en est-il des tournois ? Premier touché, Alain Moreau, directeur de l'épreuve bressuiraise, relativise les conséquences. « Les matchs se sont déroulés normalement car les enquêteurs ne sont pas venus sur le site de la compétition. Ils sont intervenus à l'hôtel. Et, de manière générale, nous ne savons pas où se déroulent ces transactions. »

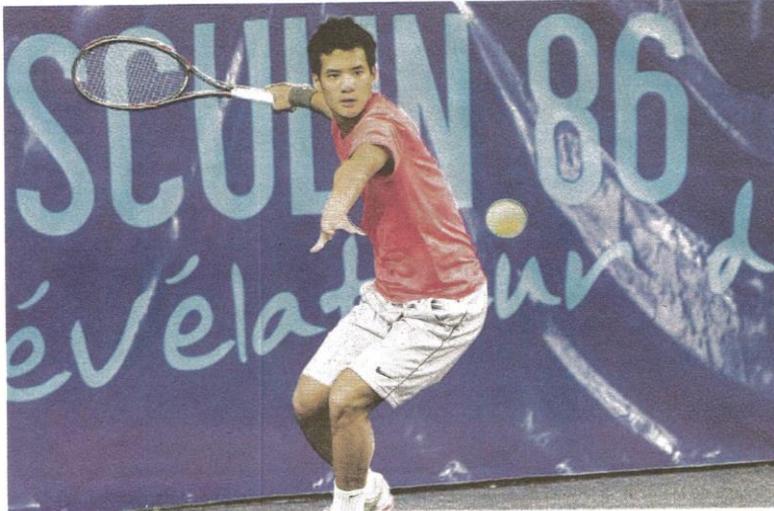
## en savoir plus

### Le Creps de Poitiers mise sur la prévention



Les pensionnaires du centre fédéral d'excellence de tennis du Creps de Poitiers ont été sensibilisés.

Jo-Wilfried Tsonga, Lucas Pouille, Gilles Simon, Nicolas Mahut, Julien Benneteau... Voilà quelques-uns des illustres joueurs ayant fréquenté dans leurs jeunes années le pôle espoirs tennis du Creps de Poitiers, à Vouneuil-sous-Biard, structure aujourd'hui appelée centre fédéral d'excellence de tennis. Il compte six pensionnaires, âgés de douze à quinze ans, plus trois élèves du pôle régional Nouvelle-Aquitaine. Tous ont bénéficié, le 7 novembre dernier, d'une journée de sensibilisation menée par l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL). « Les tennismen, mais aussi les athlètes et les basketteurs basés au Creps, étaient présents. Nous menons régulièrement ces campagnes



Passé par le Creps de Poitiers, Mick Lescure, arrêté la semaine passée à Bressuire dans le cadre d'une affaire de corruption sportive, a aussi participé à l'Open masculin 86.

(Photo archives)

Ce dernier est concerné à double titre puisqu'il est aussi vice-président de la Fédération française de tennis, en charge des compétitions internationales. « Lorsque j'ai été élu, je me suis engagé à visiter tous les clubs organisant ce type d'épreuves. J'ai fait quatre-vingts tournois depuis un an et demi. Mais personne n'est véritablement armé car il s'agit d'un fléau mondial », confie-t-il. « Il y a des paris autorisés. Mais, pour dix sociétés légales, il y en a dix fois plus qui ne le sont pas, basées souvent en Asie. Des organisations mafieuses se mettent alors

en place et l'on découvre des personnes louches dans nos tribunes, transmettant des résultats, avec de l'argent en liquide dans les poches (aussi appelées "courtsiders"). Ils viennent parfois voir le juge-arbitre pour demander les numéros de téléphone des joueurs. Des consignes sont données pour ne pas transmettre les coordonnées et pour surveiller ce qu'il se passe aux abords des terrains. »

## « Nous avons déjà expulsé des tribunes des personnes donnant des informations aux parieurs »

À Poitiers, les Internationaux féminins de la Vienne et l'Open masculin 86 peuvent être la cible de ces actes nuisibles. « Nous sommes sans doute moins concernés car, hormis les qualifications, nous accueillons de par notre niveau de dotation (80.000 \$) des joueuses dont les gains permettent de vivre correctement », nuance Jean-Paul Saurois, codirecteur des IFV. « Mais il est difficile de subsister pour une fille ou un garçon classé au-delà de la 250<sup>e</sup> place mondiale. La tentation peut être grande », précise-t-il. « Un joueur m'a dit qu'il a été approché sur un tournoi au Cameroun. On lui proposait de toucher 10.000 euros pour perdre le premier set. Quand on sait que le vainqueur empoche 2.000 euros... », ajoute Alain Moreau.

L'Open masculin 86 (15.000 \$), dont l'édition 2019 aura lieu du

« Nous avons déjà expulsé des tribunes des personnes donnant des informations aux parieurs », confirme Jean-Paul Saurois.

## Mettre fin à l'omerta

La Fédération apporte aussi son soutien aux organisateurs. « Elle nous fournit des fiches et des portraits de gens à surveiller. De notre côté, nous prenons aussi en photos d'éventuels suspects », indique Jean-Paul Saurois. « Le problème est évoqué à chacun de nos séminaires fédéraux. Nous avons aussi mis en place un système d'accréditations afin de limiter l'accès aux terrains et aux vestiaires ainsi que des affiches des sensibilisation », confie Alain Moreau.

Mais il est beaucoup plus difficile de contrôler les réseaux sociaux par lesquels les joueuses et joueurs sont contactés, voire menacés (lire le témoignage de Marine Partaud ci-dessous). « Ce qui est arrivé à Bressuire est une chance. Cela doit permettre de délier les langues. Il est important que les victimes fassent remonter ces messages pour que nous puissions alerter les autorités. Il faut mettre fin à l'omerta. Mais le problème de fond doit être réglé de manière pénales. Nous ne sommes pas la police », conclut celui qui est aussi le président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Pierre Samit

## aller plus loin

### Le témoignage fort de Marine Partaud



La Poitevine Marine Partaud, 41<sup>e</sup> joueuse mondiale, a déjà reçu des messages liés aux paris sportifs.

La Poitevine Marine Partaud (24 ans) fréquente le circuit professionnel féminin depuis 2012. En juin, elle a atteint son meilleur classement avec une 40<sup>e</sup> place au classement WTA (Women Tennis Association) avant de finir la saison au 41<sup>e</sup> rang mondial. En novembre dernier, à l'occasion d'une enquête de *L'Équipe Magazine* sur le harcèlement numérique des sportifs, la joueuse a répondu à une interview faisant suite à un premier entretien, paru sur le site spécialisé Tennis Actu où elle révélait recevoir des messages sur les réseaux sociaux par des parieurs déçus. Son témoignage est édifiant. « On est sûrs de recevoir des messages horribles, des injures, des menaces de mort, toutes les semaines, sur tous les tournois. Jamais en français, toujours en anglais, et même quand on gagne ! Si le résultat n'est pas celui qu'ils avaient parié, ils nous

insultent. Parfois ils nous disent : « Tu m'as fait perdre 10.000 euros, retourne chez toi, arrête le tennis, tu sers à rien. » Elle révèle avoir reçu une proposition pour truquer une rencontre. « Il y a deux ou trois ans, en Roumanie, j'avais vu, après un match, des messages Facebook d'un type. Il me promettait de m'apporter 1.000 euros en liquide après le match, derrière le court, si je perdais le premier jeu. » Toujours dans *L'Équipe Magazine*, la Poitevine souligne l'importance et le développement de ce fléau. « La Fédération française de tennis m'a appelée pour me dire qu'elle essayait au maximum de traquer ces mecs-là. Je lui ai répondu que le problème, c'était d'autoriser les paris sur des tournois de petites catégories (N.D.L.R. : interdit en France, mais autorisé à l'étranger). C'est dangereux pour notre sécurité car, sur ces tournois, l'accès est gratuit et il n'y a pas de vigiles pour épier les parieurs, donc ils commencent à venir nous menacer... On va attendre qu'une joueuse se fasse tabasser pour réagir ? Malheureusement, si on continue comme ça, cela va arriver. »